AB STRUCTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 27 000 euros
Siège social : 170 rue Phillipe Noiret
82000 MONTAUBAN
839 326 410 RCS MONTAUBAN

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 29 avril,
A 10h00,

Madame Angélique CASTEL,
demeurant 270 chemin des Mourets 82410 ST ETIENNE DE TULMONT,

Associée unique de la société AB STRUCTURES,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

ATHOS CONSEIL - Monsieur Aurélien GROSSIAS,
domicilié 3 Rue Jules Raimu – 31200 TOULOUSE,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Angélique CASTEL

